

**Adolphe MAX, bourgmestre de Bruxelles (1909-1939),  
« sous l'occupation allemande » (1914-1918).**

(extrait de *Adolphe MAX*, par Auguste VIERSET,  
1934, 2<sup>ème</sup> édition, pages 29-71.)

Comme suite aux renseignements qui lui avaient été fournis dans la soirée, le Bourgmestre avait fait placer des vedettes à motocyclette sur les routes conduisant de Louvain à Bruxelles.

Dans la matinée du 20, l'un de ces motocyclistes annonça que les troupes allemandes s'avançaient. Aussitôt – il était environ 9 heures et quart – M. Adolphe Max se rendit au-devant de l'envahisseur (1) en automobile avec M. l'échevin Jacquain et M. Vauthier, secrétaire communal, lesquels furent rejoints bientôt par M. l'échevin Steens. M. Vauthier était porteur du drapeau blanc.

Le Bourgmestre rencontra un détachement d'avant-garde, chaussée de Louvain, à proximité du cimetière de Saint-Josse-ten-Noode et fit connaître à l'officier qui chevauchait à la tête de ce détachement de cavalerie, qu'il désirait être mis en communication avec le général commandant les troupes, avant que les limites du territoire de Bruxelles ne fussent franchies.

L'officier lui promit de ne pas dépasser la ligne du chemin de fer de ceinture et fit avertir son chef. Bientôt, arriva en automobile le commandant Kriegsheim, lequel était accompagné de M. Vanderkelen, échevin et sénateur de Louvain, qu'il avait contraint de prendre place à côté de lui, à titre d'otage et pour se protéger contre toutes attaques.

Le hauptmann Kriegsheim déclara au Bourgmestre qu'il avait pleins pouvoirs de son chef, le général von Jarotsky, pour entrer en pourparlers avec lui.

M. Max lui fit connaître, tout d'abord, qu'il s'était rendu au devant des troupes allemandes uniquement pour s'élever contre leur prétention de pénétrer sur le territoire de la capitale et pour remettre au général un télégramme destiné à l'empereur Guillaume et le priant de renoncer à faire pénétrer ses troupes à Bruxelles, s'il désirait que fût possible, dans l'avenir, la réconciliation de son peuple avec le peuple belge.

L'officier promit de transmettre cette requête au général en chef, puis il pénétra avec les parlementaires bruxellois dans la caserne de la place Dailly, où il annonça au Bourgmestre qu'il le retenait, ainsi que les

personnes qui l'accompagnaient, comme otages. Il réclama, en outre, que d'autres personnes, à concurrence de cent, fussent mises, également comme otages, à sa disposition.

M. Max protesta contre cette prétention en faisant remarquer qu'il se trouvait sous l'égide du drapeau blanc et qu'il serait, au surplus, loisible à l'autorité allemande de s'assurer de sa personne dans des conditions régulières et à l'Hôtel de Ville, où il avait l'intention de se rendre librement après l'entrevue. Il refusa, au surplus, de livrer aucune autre personne.

Le capitaine Kriegsheim renonça à cette exigence et fit connaître les réquisitions exigées des communes de l'agglomération, ainsi que les sommes requises de la capitale et de la province, à titre de contribution de guerre.

Le Bourgmestre protesta à nouveau, déclarant ne céder qu'à la contrainte. L'entrevue dura jusqu'à midi et demi.

A 2 heures, après le déjeuner, MM. Max, Steens, Jacqmain, Vauthier et Vanderkelen retournaient à la caserne Baudouin et attendaient, sous le porche, l'arrivée de l'état-major du 4<sup>ème</sup> corps d'armée. Il ne tarda pas à paraître.

Le général von Jarotsky s'avança main tendue, vers le Bourgmestre, qui s'excusa, en des termes d'une dignité parfaite, de ne pouvoir accepter cette étreinte.

*« Vous devriez comprendre, Monsieur, quels sont les sentiments que j'éprouve en ce moment. Je ne puis accepter de vous serrer la main. »*

Le général se contenta de répondre par un signe de tête.

\* \* \*

La matinée s'était passée à l'Hôtel de Ville dans une nerveuse attente.

Vers 2 heures et demie, première alerte.

On vit apparaître trois officiers allemands. C'était le capitaine Kriegsheim, accompagné de deux collègues, qui venaient s'aboucher avec l'échevin Lemonnier pour lui remettre les bons de réquisitions de vivres. On allait devoir – dure nécessité – abandonner aux vainqueurs une bonne partie des stocks emmagasinés pour mettre la capitale à l'abri de la famine.

Vers 3 heures, un bruit de fifres et de tambours retentit et, de la rue de la Colline, l'infanterie allemande, en tenue grise de campagne et le casque à pointe houssé de toile, déboucha sur

la Grand'Place absolument déserte, que la police avait préalablement déblayée ainsi que les rues adjacentes.

Derrière les fenêtres closes, pas un rideau ne remuait.

Dans le silence funèbre de la place, le sourd piétinement des bottes sur le pavé semblait me marteler la poitrine, et l'ironie aiguë des fifres me vrillait l'âme, à en crier.

Les compagnies défilaient d'un pas lourd, mal cadencé, s'alignaient devant le Palais Communal. Le cheval d'un major s'abattit, désarçonnant son cavalier. La troupe exécuta la parade-marche, puis des uhlands apparurent, par rangs de quatre, montant des bêtes superbes parmi lesquelles on remarquait la robe claire des gris-pommelés.

Un cheval glissa sur son arrière-train et roula sur le sol ; un autre, un autre, un autre encore. On eût dit que le pavé se refusait à supporter ces terroristes des campagnes, ces semeurs d'épouvante que nos petits carabiniers dispersaient si aisément la semaine précédente.

Puis commença le charroi des fourgons, des cuisines de campagne, des chariots aux bâches brunes...

Pendant ce temps, M. Max, dont l'auto avait précédé les autos allemandes, recevait au pied de

l'escalier d'honneur l'état-major ennemi et le conduisait à son cabinet. A sa suite, j'entrevis le général-major von Jarotsky, petit, trapu, moustache en brosse, qui marchait à grands pas, torse incliné, le poing au fourreau du sabre.

En un instant tout l'Hôtel de Ville fut sens dessus-dessous. La cour était envahie d'autos et de soldats. Des officiers parcouraient les salles, les antichambres, les couloirs. On apportait des sacs, des malles, des valises.

La porte faisant communiquer mon bureau avec la salle gothique s'ouvrit. Le général apparut, salua et me dit :

— *J'ai tout vu. Nous coucherons dans cette salle. Faites installer six lits, avec mobilier, et une grande table pour le dîner.*

— *Qu'on fasse apporter également un lit pour moi* — me dit alors le bourgmestre — *Je coucherai ici. Dites au maître d'hôtel qui s'occupe du dîner de ces messieurs de venir prendre mes ordres. Je ne veux pas* — ajouta-t-il, comme le général s'éloignait — *leur abandonner l'Hôtel de Ville.*

Et voilà ce qui, deux heures plus tard, devait donner lieu à la légende d'après laquelle M. Max

était prisonnier des Allemands.

Prisonnier, chacun de nous le fut pendant quelques heures. Des sentinelles gardaient les issues du Palais communal et en interdisaient l'entrée et la sortie. Il fallut confectionner à la hâte, pour le personnel, des laissez-passer qu'un sous-officier estampillait du « *stempel* » (sceau) de la « *Koeniglich Preussische 16 infant. Brigade* », ce qui nous permit de circuler plus librement. Ce n'était pas plus malin que cela !

Sur le palier de l'escalier d'honneur, encombré de tables où, la veille encore, siégeaient les dames volontairement chargées du service des secours aux familles des militaires sous les drapeaux, des sous-officiers rédigeaient des rapports, transmettaient des ordres.

L'antichambre du Bourgmestre était envahie par la cohue des espions à gage qui, depuis des années, mouchardaient chez nous.

Dans le cours de l'après-midi, le commandant des troupes allemandes fit soumettre à sa signature un projet de contrat stipulant que le Bourgmestre continuerait à remplir ses fonctions sous l'autorité du gouverneur de la ville.

M. Max refusa de signer la convention. Dans

une note qu'il envoya de la forteresse de Glatz au gouverneur de Berlin, le 15 octobre 1914, il expliquait, dans les termes suivants, les causes de ce refus : « *C'est en ma qualité de Bourgmestre de la Ville de Bruxelles que j'ai été arrêté et à l'occasion de l'exercice de mes fonctions. Or, je n'avais pas à répondre de cet exercice vis-à-vis de l'autorité allemande. C'est du gouvernement belge exclusivement que je tenais mon mandat et ce mandat n'avait été l'objet de la part du gouvernement allemand d'aucune consécration qui m'eût imposé envers lui des devoirs quelconques. Dès le premier jour de l'occupation allemande, à Bruxelles, un projet de contrat m'a été soumis. Ce projet, dont le gouvernement de Bruxelles possède le texte, portait que l'administration communale resterait en fonctions sous l'autorité des troupes allemandes. J'ai refusé de signer ce contrat, et mon refus a été admis. Il a donc été formellement accepté que je continuerais à remplir ma charge en toute indépendance. En fait, je n'ai jamais été subordonné au gouvernement allemand de Bruxelles. En toutes matières, j'ai traité avec lui comme pouvoir libre. Aucun de mes actes n'a été soumis à son approbation. Aucun des siens n'a été*



*exécuté par moi suivant ses ordres ou en son nom. »*

Constatons, en passant, que cette note explicative du Bourgmestre Max éclaire par surcroît son attitude et ses actes au cours de circonstances qui l'amènèrent parfois à agir non seulement comme premier magistrat de la capitale, mais, encore, comme le seul représentant, en fait, du gouvernement belge.

Elle montre à quelle conception claire et précise de son devoir est due l'inflexible rigueur de sa ligne de conduite et de son héroïque résistance aux exigences injustifiées de l'occupant.

Assurément, il était loisible au gouvernement allemand de contraindre le Bourgmestre à accepter son autorité, sous peine de se voir remplacer. Il a cru préférable, dans l'intérêt de l'ordre public, de lui laisser ses pouvoirs avec pleine liberté d'action.

Dès le premier jour, du reste, M. Max en usa de façon à enlever chez les Allemands jusqu'à l'apparence d'un malentendu. Des personnes, mal avisées, prétendant agir au nom de l'administration communale, ayant été, de porte en porte, inviter dans certains quartiers les habitants à retirer le drapeau national de la façade de leur demeure, le

Bourgmaster avertit, par voie d'affiche, la population, que l'administration communale n'avait donné à personne un mandat aussi peu compatible avec les sentiments patriotiques dont elle était animée. Il avait, d'ailleurs, réussi à faire maintenir, à la façade de l'Hôtel de Ville, le drapeau national et le drapeau aux couleurs bruxelloises.

D'autre part, des officiers, sous-officiers ou soldats se permettant de donner des ordres à des fonctionnaires et employés de l'administration, M. Max avertit ceux-ci par un ordre de service, qu'ils devaient s'abstenir de les exécuter et se contenter de les lui transmettre.

A la suite du refus du Bourgmaster de souscrire à la convention présentée à sa signature, le procès-verbal de l'entrevue du matin avait été rédigé.

Voici le texte de ce document, connu sous le nom de « *protocole du 20 août* » :

*« L'an 1914, le 20 août, dans la matinée, des troupes allemandes se dirigeant vers Bruxelles, le bourgmestre de la ville, M. Adolphe Max s'est porté au-devant d'elles en parlementaire, sous l'égide du drapeau blanc et accompagné de MM. Les échevins Steens et Jacqmain et Maurice Vauthier, secrétaire communal.*

*Ces Messieurs se sont rencontrés avec M. le capitaine Kriegsheim, représentant le général commandant le 4<sup>ème</sup> corps d'armée. Le bourgmestre a demandé aux troupes allemandes de renoncer à pénétrer sur le territoire de la ville. Il a prié le commandant des dites troupes de l'autoriser à télégraphier en ce sens à S. M. l'empereur d'Allemagne.*

*Le capitaine Kriegsheim ayant pris note de cette requête a reçu le texte de la dépêche qui lui a été remise par M. le bourgmestre.*

*Le capitaine a ensuite fait connaître qu'au nom du général dont il était mandataire, il requérait les communes de l'agglomération bruxelloise de fournir pour l'entretien des troupes allemandes se disposant à traverser Bruxelles ou à y séjourner*

*les 20 et 21 août, à 7 heures du soir, 18.000 kilos de pains, 10.000 kilos de viande fraîche, 6.000 kilos de riz ou de légumes (fèves, etc.) – 100 kilos de riz pouvant être remplacés par 500 kilos de pommes de terre – ; 600 kilos de café brûlé, 1.500 kilos de sel, 10.000 kilos de sucre, 72,000 kilos d'avoine, 600 kilos de cacao.*

*Ces prestations sont à remettre à la gare de l'Allée*

*Verte.*

*M. le capitaine Kriegsheim a requis également les prestations ci-après, à fournir dans chacun des locaux suivants gare de l'Allée Verte, gare de Tour et Taxis, Abattoirs de Cureghem*

***Le 21 août.*** — 30.000 kilos de pain, 5.000 kilos de viande fumée, 17.000 kilos de bétail vivant, 10.000 kilos de riz ou de légumes (fèves etc.), 1,400 kilos de café, 1,700 kilos de sel, 120.000 kilos d'avoine, 170 kilos de thé, 1.700 kilos de sucre, 700 kilos de cacao, 10.000 litres de vin.

***Le 22 août.*** — 20.000 kilos de pain et 20.000 kilos de farine, les mêmes quantités que les jours précédents pour les autres denrées.

***Le 23 août.*** — 30.000 kilos de farine ; les mêmes quantités que les jours précédents pour les autres denrées.

*Le requérant a déclaré que si les vivres mentionnés ci-dessus n'étaient pas fournis en nature, la ville de Bruxelles et les communes de l'agglomération seraient tenues d'en payer la double valeur sur la base du prix du marché.*

*Le capitaine Kriegsheim a requis, d'autre part, la ville de Bruxelles et les communes de l'agglomération de payer à titre de contribution de guerre, dans les trois*

*jours, une somme de 50 millions de francs en or, argent ou billets, la province de Brabant ayant à payer pour le surplus, à titre de contribution de guerre, une somme de 450 millions de francs, somme pouvant être payée en traites au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 1914.*

*Le bourgmestre de Bruxelles, protestant contre la violence qui lui était faite, a déclaré ne céder qu'à la contrainte.*

*Le capitaine Kriegsheim, en sa dite qualité, ayant prié le collège des bourgmestre et échevins de rester en fonctions, M. le Bourgmestre a déclaré que les autorités feraient ce qui dépendraient d'elle en vue de garantir la sécurité des troupes allemandes traversant Bruxelles ou y séjournant.*

*Il a fait connaître son intention de siéger en permanence à l'Hôtel de ville pour veiller à la bonne marche des services.*

*M. le capitaine Kriegsheim a communiqué qu'il avait reçu mandat de retenir provisoirement à la disposition du commandant, pour garantir la bonne conduite de la population bruxelloise, le bourgmestre de Bruxelles, le conseil communal et cent notables de la ville.*

*Après un échange de vues à ce sujet, il a*

*spontanément renoncé à cette exigence, sous réserve de ratification de son mandat.*

*Le même jour, à 2 heures de relevée, les représentants de la ville de Bruxelles se sont rencontrés avec M. le général commandant le 4<sup>ème</sup> corps d'armée allemand, lequel leur a fait connaître qu'il ratifiait les réquisitions et déclarations faites en son nom par M. le capitaine Kriegsheim.*

*Après qu'il eut pris note des protestations des représentants de la ville de Bruxelles, il a donné ordre à ses troupes de traverser la ville en suivant un itinéraire annoncé, une garnison devant être maintenue dans la ville pendant le temps nécessaire au passage des troupes.*

*Fait en double à Bruxelles, le 20 août 1914.*

*(s.) KRIEGSHEIM,*

*Capitaine d'état-major du 4<sup>ème</sup> Corps d'armée.*

Le général avait établi son bureau dans l'antichambre, dont la nouvelle destination était indiquée par une feuille de papier collée sur le panneau extérieur de la porte, avec le mot « *Gouvernement* ».

Il vint jeter un coup d'oeil dans la salle gothique, m'aperçut :

- *Les lits ne sont pas encore ici ?*

- *On est allé en réquisitionner dans un hôtel des environs.*
- *C'est dommage. Il fallait faire monter ici les lits de l'ambulance. C'est tout ce qu'il nous fallait.*

Je me gardai de lui répondre que le Bourgmestre ne désirait nullement désaffecter l'ambulance installée dans la salle de milice, et priver ainsi, éventuellement, notre superbe Hôtel de Ville de la protection de la Croix-Rouge.

Dans la soirée, ces Messieurs de l'état-major, fort inquiets de constater qu'ils ne pouvaient s'enfermer pour la nuit, étaient allés réclamer à M. Max la clef de la salle gothique. Le Bourgmestre leur demanda ironiquement s'ils avaient peur, ajoutant que, quant à lui, bien qu'il fût le seul Belge dans l'Hôtel de Ville encombré d'Allemands, il laisserait sa porte ouverte toute la nuit.

Dès le lendemain, les exigences se multiplièrent. Le service des réquisitions était sur les dents. Déjà, la veille, il avait fallu abandonner aux vainqueurs une bonne partie des stocks emmagasinés pour mettre Bruxelles à l'abri de la famine. Les Allemands laissèrent d'ailleurs quantité de ces vivres pourrir dans les locaux de l'Allée

Verte.

Pour empêcher tout abus, il avait été décidé que les bons de réquisitions, pour être valables, devaient porter la signature du général von Jarotsky et d'un capitaine d'état-major.

Un officier s'étant vu refuser une fourniture sur présentation d'un bon irrégulier, demanda impérieusement à être introduit auprès du Bourgmestre.

Au moment où on l'annonçait, il alluma une cigarette ; puis, comme M. Max, ayant examiné le bon, déclarait qu'il ne valait rien, l'officier se coiffa insolemment de son casque et voulut répondre. Mais, avant qu'il eût ouvert la bouche : « *Monsieur – lui dit le Bourgmestre –, vous êtes un grossier personnage, je vais vous remettre à votre place* ».

Et comme à ce moment le gouverneur militaire se faisait annoncer : « *Général – dit le Bourgmestre –, je dépose entre vos mains une plainte contre cet officier qui s'est montré grossier à mon égard* ».

Le général von Jarotsky pria le Bourgmestre de le laisser un instant avec son subordonné. On entendit quelques éclats de voix irrités, puis, on vit l'officier sortir du cabinet du Bourgmestre et, blême



de rage, traverser l'antichambre d'un pas automatique.

Ce jour-là, des ballots d'uniformes de la milice bourgeoise, entassés dans la cour de l'Hôtel de Ville, furent enlevés par des camions allemands.

La veille, une caisse expédiée d'Anvers était arrivée à l'adresse du général. Dès qu'elle fut déclouée, un tas de plans de la collection « Cito » s'en échappa : petits plans de Bruxelles, d'Anvers, de Rotterdam, rédigés en français, flamand, anglais, allemand, d'une teinte rose uniforme et portant la mention « 1<sup>ère</sup> édition, 1914 ». De gros traits noirs entouraient l'emplacement des gares, des casernes, des hôpitaux, des abattoirs, de l'Hôtel de Ville, de l'Hôtel des postes, du Palais de justice et de tous les autres bâtiments que l'ennemi devait occuper militairement dès son entrée en ville.

Le Bourgmestre, avisé, fit mettre en sûreté quelques exemplaires de ces plans, preuves évidentes de la préméditation de l'invasion de la Belgique, ainsi que le couvercle de la caisse portant encore l'adresse du destinataire et les étiquettes d'envoi de la gare d'expédition.

C'est également à cette date que se place un

incident très connu auquel on mêla erronément les noms du général-gouverneur de la ville et du marquis de Villalobar, ministre d'Espagne. Un officier ayant obtenu audience du Bourgmestre pour une affaire de réquisition, avait, en s'asseyant, déposé son revolver sur la table. Flegmatiquement, le Bourgmestre prit son crayon et le plaça devant lui, à portée de sa main. L'officier comprit l'ironie du geste et tout en rengainant son arme, s'excusa d'avoir obéi machinalement à un usage de guerre.

Ce petit fait eut un retentissement considérable et fut cité jusque dans la presse américaine parce qu'on y vit l'image concrète et symbolique de la résistance civile contre l'oppression militaire.

Cette résistance se manifestait à Bruxelles à chaque occasion, M. Adolphe Max étant fermement résolu à ne laisser passer sans protestation aucune atteinte aux droits de la Ville ou de la population.

Se conformant à l'invitation faite par le Bourgmestre dans son affiche du 19 août, les habitants, victimes de déprédations et d'actes de pillage commis par les soldats allemands l'en avaient avisé d'urgence. Il transmit leurs griefs au général en y opposant la parfaite attitude des

Bruxellois.

*« Vous voudrez bien reconnaître – lui écrivait-il le 22 août – qu'aucun reproche n'a été encouru par notre population, qui a fait preuve d'un calme et d'un sang-froid exemplaires. Je crains que, si les excès dont se rendent coupables les soldats allemands se renouvellent, il ne me soit impossible d'éviter, de la part de mes concitoyens, des représailles dont les conséquences seraient déplorables. J'ose compter sur votre fermeté pour que des ordres sévères soient donnés à vos troupes. »*

Les excès de la soldatesque n'étaient pas les seuls maux dont souffrait la population. Elle pâtissait davantage encore de la réquisition des vivres, des provisions, des produits divers, des chevaux et attelages faite parfois même sans remise de bons d'aucune sorte.

Une convention, conclue le 24 août, entre le Bourgmestre et le gouverneur militaire, comme suite au protocole du 20 août, et qui avait principalement pour objet la contribution de guerre, aboutit subsidiairement à l'arrêt des réquisitions. M. Max, persistant à déclarer qu'il ne pouvait se procurer les

cinquante millions exigés, s'engageait, par contre, à payer de suite la somme de un million et demi et dix-huit millions et demi dans un délai de huit jours. Il sollicitait la réduction du montant de la contribution à cette somme globale de vingt millions. Le gouverneur promit d'introduire auprès du commandant supérieur une motion en rapport avec la situation et consentit à suspendre, pendant huit jours, les réquisitions en vivres et approvisionnements.

Mais, à peine la convention était-elle signée que le général von Beseler, de passage à Bruxelles, réclamait des vivres, se refusant à reconnaître un contrat passé avec un gouverneur n'ayant que le grade de général-major.

Comme on lui objectait que cette convention avait été conclue au nom du gouvernement allemand, il se contenta de répondre que de nouvelles nécessités s'étaient produites et ne consentit à observer cet engagement qu'au cas où le gouvernement belge lui enverrait des locomotives pour permettre à l'armée allemande de se ravitailler par la voie ferrée de Saint-Trond, ce à quoi, on le devine, se refusa le gouvernement belge.

Le général von Beseler, d'ailleurs, n'osa point

passer outre.

Deux jours après, un officier supérieur se présentait chez le Bourgmestre pour obtenir de la levure. Lui aussi voulut méconnaître la convention, si bien que M. Max le menaça de signaler au corps diplomatique la façon dont l'Empire allemand violait sa parole.

Ce jour-là, parut l'affiche annonçant la constitution d'un service alimentaire populaire et la subdivision de la Ville en vingt quartiers placés chacun sous la tutelle d'une commission chargée d'y faire délivrer des rations composées d'un demi-litre de soupe nutritive et de 200 grammes de pain.

En outre, comme on était sous l'empire de l'émotion causée par les affreux événements de Louvain, le Bourgmestre, en vue de restreindre les causes de surexcitation, décida l'interdiction de la vente de l'alcool et la fermeture des cabarets à 9 heures du soir.

Ayant été prévenu que des officiers étaient restés attablés dans un café après l'heure de fermeture, le Bourgmestre se rendit en auto à l'établissement désigné pour faire respecter l'ordonnance de police.

- *Les ordonnances concernent les « civiliens » et*

*non les officiers – lui répondit-on.*

- *Les ordonnances de police sont faites pour tout le monde ! – répliqua le Bourgmestre – Vous allez sortir immédiatement !*

Les officiers, outrés, protestèrent, s'étonnant qu'un civil osât s'adresser sur un tel ton à des officiers allemands.

- *Puisqu'il n'y a pas ici d'officier belge – riposta M. Max–, il faut bien que ce soit un civil qui vous dise ce qui doit vous être dit.*

- *Sortez d'abord. Nous sortirons après vous – dit alors le plus élevé en grade.*

- *Je représente ici l'autorité – répondit le bourgmestre –. C'est moi qui sortirai le dernier.*  
– Et, se tournant vers la dame du comptoir, plus morte que vive, il donna l'ordre d'éteindre les lumières.

Dans l'obscurité, un concert d'imprécations s'éleva.

- *Rallumez de suite ; nous voulons de la lumière ! – criaient les officiers.*

- *Je n'ai pas donné l'ordre d'éteindre les lumières pour qu'on les rallume ensuite. Si l'on ne sort pas immédiatement, j'en aviserai le gouverneur.*

Les protestations furieuses continuaient en

allemand. Tout à coup, quelques ampoules s'allumèrent. Un officier, tâtonnant le long de la muraille, avait tourné un commutateur. Les officiers quittèrent alors l'établissement, laissant le Bourgmestre maître de la place.

Un autre soir, ayant appris qu'un agent de police et deux gardes de la police bourgeoise étaient retenus dans un poste allemand, où ils étaient allés signaler la présence de soldats ivres en rue, le Bourgmestre alla les y réclamer. Le lieutenant refusa grossièrement et voulut même expulser M. Max.

Celui-ci tint bon, et tirant son calepin demanda au chef de poste ses nom et prénoms pour adresser une plainte au gouverneur.

Devant cette menace, l'officier de police céda.

Depuis le 25 août, le Bourgmestre avait obtenu l'évacuation de l'Hôtel de Ville par les autorités allemandes. Du même jour, le drapeau allemand disparaissait de la façade du palais communal. Ce déménagement de l'état-major, qui allait s'installer 8 rue de la Loi, coïncida avec le départ du général-major von Jarotsky, appelé à d'autres fonctions.

Vers une heure et demie, accompagné du capitaine-adjutant Hoffmeister et d'un autre officier, il se

présenta au cabinet du Bourgmestre pour prendre congé de M. Max.

Celui-ci n'étant pas en ce moment à l'Hôtel de Ville, le général exprima ses regrets de ne pouvoir l'attendre, en des termes que le secrétaire particulier du Bourgmestre s'empressa de consigner. Voici ce rapport, jusqu'ici inédit, qui montre à quel point le général avait apprécié la ferme et digne attitude de notre premier magistrat :

*« Le général eût voulu lui dire personnellement les sentiments de haute estime qu'il éprouvait pour l'homme qui, par son tact et sa fermeté, avait épargné à la population bruxelloise les plus grands malheurs, tout en défendant énergiquement, auprès des autorités militaires, les droits de ses concitoyens. Il estime que Bruxelles et le pays peuvent être fiers d'avoir, à la tête de la capitale, un homme d'aussi grande valeur.*

*« Le général von Jarotsky a exprimé enfin le regret que les tristes circonstances dans lesquelles il a fait la connaissance de M. le Bourgmestre l'aient fait se présenter en ennemi, alors qu'il eût été heureux – en d'autre temps – d'avoir l'honneur de le compter parmi ses amis. »*



A cet hommage rendu par le général von Jarotsky, les événements n'allaient pas tarder à opposer la façon dont le nouveau gouverneur militaire, le général von Lüttwitz, appréciait la conduite du Bourgmestre Max.

Le *Matin* de Paris, du 25 août, dans une note d'ailleurs officieuse, avait expliqué que les Français, n'ayant jamais songé à prendre l'offensive et encore moins à l'aller chercher en Belgique, avaient jugé l'occasion favorable pour en revenir à une action défensive convenant mieux à leurs ressources en hommes.

Or, le général von Lüttwitz ayant dit au Bourgmestre que la presse française trompait le public en annonçant des victoires imaginaires, M. Max lui répondit qu'il venait précisément de lire, dans le journal *Le Matin*, un article exposant, au contraire, la situation dans des termes très mesurés.

Après s'être étonné de ce que le Bourgmestre eût pu lire un journal prohibé, le général lui demanda de lui communiquer le numéro du *Matin* auquel il faisait allusion.

Le Bourgmestre préféra lui envoyer une copie de l'article.

Le lendemain, les lignes suivantes étaient ajoutées

au placard quotidien du gouvernement allemand :

*« Le 25 courant, des journaux officiels français ont publié un communiqué du gouvernement français, disant que les armées françaises, étant poussées dans la défensive, ne seraient plus en état d'appuyer la Belgique dans le sens d'une offensive militaire. »*

Le général von Lüttwitz ne se contenta pas de ce résumé peu scrupuleux : la perfidie allemande se manifesta, grâce à lui, par un trait tout à fait caractéristique. Le communiqué officiel du grand état-major – communiqué qui, à cette époque, n'était pas publié en Belgique – transforma la note du *Matin* en une déclaration défaitiste et d'allure officielle attribuée au Bourgmestre Max.

Celui-ci aurait ignoré l'abus fait de son nom si le gouverneur allemand de Liège n'avait commis l'imprudence de faire, de ce passage du *Bulletin du Grand Etat-Major*, l'objet d'une proclamation adressée aux habitants.

Averti par un ami accouru de Liège, M. Max fit aussitôt placarder sur les murs de Bruxelles l'affiche suivante :

*« Le gouverneur allemand de la Ville de Liège, lieutenant-général von Kolewe, a fait afficher, hier,*

*l'avis suivant :*

*Aux Habitants de la Ville de Liège,  
Le Bourgmestre de Bruxelles a fait savoir au  
commandant allemand que le gouvernement  
français a déclaré au gouvernement belge  
l'impossibilité de l'assister offensivement en aucune  
manière, vu qu'il se voit lui-même forcé à la  
défensive.*

**J'oppose à cette affirmation le démenti le plus formel.**

*(Signé) ADOLPHE MAX. »*

La dernière phrase était imprimée en caractères gras.

Cette énergique protestation eut un retentissement énorme, dont l'importance servit à merveille les vues du Bourgmestre.

Celui-ci avait saisi avec empressement l'occasion qui s'était offerte de prouver au public que les placards émanant du gouverneur militaire allemand ne méritaient pas créance ; et son démenti eut une portée d'autant plus grande qu'en ce moment, en Belgique, on ne connaissait les événements de la guerre que par ces placards-là.

*« Je ne puis admettre un instant, m'avait dit M. Max, qu'on se serve de mon nom pour démoraliser la population. Je ne tolérerai jamais aucune atteinte à ma dignité et à mon honneur, pas plus que je ne laisserai passer sans protestation toute mesure attentatoire au droit des gens. »*

Toutefois, comprenant que le jeu commençait à devenir dangereux, il s'occupa à mettre certains documents et dossiers en lieu sûr.

Dans la soirée, il fut appelé au gouvernement militaire et y fut mis en état d'arrestation. Mais on le relâcha presque aussitôt.

L'incident n'eut d'autre suite que l'interdiction, faite par le général von Lüttwitz, de placarder aucune affiche, même municipale, sans son autorisation, interdiction dont il ne fut tenu aucun compte, ainsi qu'on le verra plus loin.

Le 3 septembre, d'après un projet d'organisation préconisé par M. Adolphe Max, et auquel s'était ralliée la veille la Conférence des Bourgmestres, se constituait, sous la présidence de M. Ernest Solvay, un Comité central de Secours et d'Alimentation qui, sous le nom de Comité National, devait rendre tant de services à la population belge pendant

l'occupation.

La vente clandestine des journaux, qui permettait la divulgation des nouvelles de source anglaise, française ou belge, exaspérait von Lüttwitz. Il prit contre les colporteurs des mesures sévères.

- *Vous avez – disait-il, le 8 septembre, au Bourgmestre – une police admirable. Elle fait merveilleusement bien ce qu'elle veut bien faire, mais elle s'entend tout aussi merveilleusement à ne pas faire ce qu'elle ne veut pas. Or, elle ne veut pas empêcher le colportage des journaux. Et je dois vous prévenir que j'en ai assez. Il faut que cela cesse.*

Le Bourgmestre s'empressa de prévenir la police ; mais les menaces du gouverneur militaire n'eurent d'autre effet que de faire hausser d'un franc à cent sous le prix de certains journaux.

Les conflits entre l'administration communale et le gouverneur militaire n'empêchaient point celui-ci de reconnaître, en maintes occasions, l'autorité du Bourgmestre et d'y recourir le cas échéant.

Je citerai, comme exemple typique, la demande faite, le 4 septembre, par téléphone, de la part du gouvernement militaire, pour obtenir l'autorisation pour

les officiers, de passer la soirée au Roi d'Espagne, après 9 heures, malgré l'ordonnance de police. M. Max refusa l'autorisation.

Tant de courage et de fermeté accroissaient son prestige. Son portrait ornait toutes les vitrines ; et le public, qui l'idolâtrait, se figurait si bien qu'on ne pouvait toucher au maïeur, que le bruit courut qu'il avait été nommé vice-consul des Etats-Unis, afin de bénéficier de l'inviolabilité diplomatique.

Pour détruire cette légende, M. Max se vit contraint de la démentir dans un ordre de service de la police, daté du 13 septembre.

Le Bourgmestre continuait à transmettre régulièrement au gouverneur copie des plaintes déposées par les habitants contre les troupes allemandes.

Le général von Lüttwitz finit par s'en irriter et, dans une lettre du 10 septembre, lui intima l'ordre de ne plus les lui communiquer à l'avenir, ces griefs étant généralement exprimés d'une façon offensante pour l'armée.

M. Max lui répondit du tac au tac :

*« J'avais considéré comme un devoir de communiquer, jusqu'à présent, au gouvernement militaire allemand, dans leur texte original, toutes les plaintes qui*

*m'ont été adressées et qui étaient de nature à l'intéresser.*

*« Il est compréhensible que de telles plaintes ne soient pas rédigées en des termes flatteurs pour ceux qui en sont l'objet.*

*« Tenant compte de votre désir, je m'abstiendrai de continuer à vous faire ces communications et je réserverai les documents dont il s'agit pour les produire à qui il appartiendra, lors de l'issue des hostilités. »*

Le même jour, le gouverneur avait ordonné la disparition des drapeaux qui continuaient à pavoiser maintes façades et avait enjoint au Bourgmestre de les faire enlever dans les quarante-huit heures, ce à quoi M. Max s'était refusé.

Aussi le samedi 12, les drapeaux tricolores continuaient à flotter dans les principales rues de la ville.

Le gouverneur renouvela sa défense le 16, par voie d'affiche.

Malgré l'interdiction faite à l'administration communale de publier quoi que ce fût sans autorisation, le Bourgmestre fit aussitôt accoler, à côté de d'avis de l'autorité allemande, l'affiche suivante :

*« Un avis affiché aujourd'hui, nous apprend que le Drapeau belge arboré aux façades de nos demeures est*

*considéré comme une « provocation » par les troupes allemandes.*

*Le Feld-Maréchal von der Goltz, dans sa proclamation du 2 septembre disait pourtant :*

*« ne demander à personne de renier ses sentiments patriotiques ».*

*Nous ne pouvons donc prévoir que l'affirmation de ces sentiments serait tenue pour une offense.*

*L'affiche qui nous le révèle a été, je le reconnais, rédigée en termes mesurés et avec le souci de ménager nos susceptibilités.*

*Elle n'en blessera pas moins, d'une manière profonde, l'ardente et fière population de Bruxelles.*

*Je demande à cette population de donner un nouvel exemple du sang-froid et de la grandeur d'âme dont elle a fourni déjà tant de preuves en ces jours douloureux.*

*Acceptons provisoirement le sacrifice qui nous est imposé, retirons nos drapeaux pour éviter des conflits, et attendons patiemment l'heure de la réparation.*

*Bruxelles, le 16 septembre 1914.*

*Le Bourgmestre,  
ADOLPHE MAX. »*



La réponse ne tarda pas.

Vers 8 heures, le commandant de la place, le major Bayer, se présentait à la Permanence de police avec quatre soldats armés et demandait le Bourgmestre.

Celui-ci étant absent, il revint à deux reprises, et se décida à attendre le retour de M. Max, dont l'auto stoppa, vers 9 heures et demie, devant le corps de garde.

Le major Bayer lui déclara qu'il était chargé de le conduire auprès du gouverneur militaire et l'invita à monter dans sa voiture.

- *Merci, j'ai mon auto* – répondit le Bourgmestre.

Un instant interloqué, le major demanda à pouvoir prendre place à ses côtés, ayant reçu ordre de ne pas le quitter.

Quant M. Max et son garde-corps pénétrèrent dans le cabinet du général baron von Lüttwitz, celui-ci avait, déployée sur sa table, l'affiche du Bourgmestre, marquée de deux traits bleus, soulignant les mots « *provisoirement* » et « *réparation* ».

- *Monsieur le Bourgmestre* – dit le gouverneur militaire –, *j'ai pour vous la plus grande estime mais vous avez dépassé les bornes. Vous*

*avez enfreint ma défense en affichant ce placard sans mon autorisation. J'ai le regret de devoir vous mettre en état d'arrestation. Vous allez être envoyé en Allemagne.*

- *Je m'incline devant votre arrêt – répondit le Bourgmestre – mais, je me permets de vous signaler que j'ai publié d'autres avis qui n'ont pas été soumis à votre censure.*
- *Lesquels ?*
- *Tous ceux qui ont paru sous ma signature et notamment ceux concernant la création de l'Œuvre de l'Alimentation populaire et l'émission de bons de la Ville ...*
- *Vous savez parfaitement que mon adhésion vous aurait été acquise pour ces affiches ; mais vous savez également que, pour celle-ci, l'autorisation vous eût été refusée. Il faut que cela ait un terme. Il y a à Bruxelles un esprit révolutionnaire que nous ne pouvons tolérer davantage.*

Le général, toutefois, alla en référer au gouverneur général, le maréchal von der Goltz, et revint, dix minutes après, annoncer au Bourgmestre sa mise en liberté.

Toutes les affiches incriminées furent, la nuit

même, recouvertes d'un placard blanc.

Le lendemain, une averse, survenue à propos, mouilla si bien les placards immaculés que le texte imprimé transparaisait clairement, à la joie maligne du public.

La veille de ce gros incident, le Bourgmestre avait réussi à obtenir du gouverneur que les pigeons voyageurs, dont une affiche du 13 septembre ordonnait la disparition, seraient mis en sûreté dans le Hall du Cinquantenaire, où quatre délégués, munis d'un permis, seraient chargés de les soigner journallement.

Un autre fait, d'une extrême gravité, allait bientôt précipiter les événements et mettre M. Max dans la douloureuse obligation de laisser, bien malgré lui, sa tâche inachevée.

La question de l'indemnité de guerre exigée de la capitale avait été reprise depuis le 12 septembre par le gouverneur militaire.

En signant la convention du 24 août, le Bourgmestre avait rappelé que les sommes versées devaient être affectées au paiement des réquisitions et acquisitions faits à charge de la Ville et des faubourgs. Il avait ajouté qu'il considérait la somme de vingt millions comme le maximum des sacrifices financiers que pourrait

supporter l'agglomération bruxelloise.

La Ville de Bruxelles avait encore à verser environ quatre millions, représentés par des bons de caisse, quand le général von Lüttwiz demanda un supplément de trente millions, pour arriver au total de cinquante millions, montant de la contribution dont la Ville avait été frappée le 20 août.

Le Bourgmestre répondit par un refus.

Le gouverneur annonça alors que, désormais, les réquisitions ne seraient plus payées à la population. M. Max ne contesta point son droit d'agir de la sorte, à partir du moment où le total des vingt millions, y compris le solde des quatre millions restant à payer, aurait été affecté à l'emploi convenu ; mais le général von Lüttwiz prétendit suspendre immédiatement le remboursement des réquisitions et, par conséquent, détourner de leur destination convenue les quatre millions représentés par les bons de caisse encore en circulation.

Afin de déjouer cette intention, le Bourgmestre s'empressa d'aviser, par circulaire, toutes les banques, y compris la Deutsche Bank, que ces bons de caisse étaient annulés et ne seraient conséquemment pas payés à l'échéance du 30.

Le 26 septembre, au début de l'après-midi, le

gouvernement militaire demandait par téléphone qu'on avertît le Bourgmestre que le général baron von Lüttwitz désirait le voir immédiatement. M. Max, qui présidait dans la salle Maximilienne une réunion de la Conférence des Bourgmestres de l'Agglomération bruxelloise, fit répondre qu'il se rendrait à la convocation du gouverneur après la séance, soit à 4 heures.

A trois reprises, on réclama sa présence.

Quelques minutes avant 4 heures, un officier vint le chercher en auto.

Prévenu à temps, le Bourgmestre quitta la séance et se rendit dans son auto au gouvernement allemand.

Il s'y trouvait depuis quelques instants à peine que les membres du Collège reçurent à leur tour l'ordre de s'y rendre. Le gouverneur leur annonça l'arrestation de M. Max.

Il insista sur le fait que les Bruxellois continuaient à ne pas se rendre compte de la situation exacte, que les Allemands occupaient la Belgique pour longtemps, qu'eux seuls commandaient, et que tout le monde devait se soumettre sans discussion. Il leur demanda ensuite qui allait se charger des fonctions de M. Max et quitta la salle pour leur laisser quelques minutes de

délibération.

Tous les échevins furent d'accord pour refuser les fonctions de Bourgmestre.

Quand le gouverneur apprit leur décision, il déclara qu'ils allaient être arrêtés et conduits en Allemagne. Et comme il ajoutait que la police serait licenciée, et remplacée par des patrouilles, M. Lemonnier dit à MM. Steens et Jacqmain que M. Max lui avait demandé de faire tout son possible pour conserver la direction de la police.

S'adressant alors au gouverneur, il émit l'avis que le Collège pouvait accepter de prendre collectivement la direction de la police et des affaires communales, mais que s'il s'agissait d'être inquiétés au moindre incident, mieux valait l'arrestation immédiate.

Le général assura que tout s'arrangerait et, après de vaines instances de MM. Lemonnier et Jacqmain pour obtenir la libération de M. Max, MM. les échevins et M. Vauthier qui les accompagnait furent autorisés à voir un instant le prisonnier qui se trouvait, flanqué de deux gendarmes, dans une des salles de l'étage de l'hôtel ministériel.

Au cours de ces rapides et poignants adieux, M. le Bourgmestre Max réussit à glisser dans la main

de M. Jacqmain le billet suivant, hâtivement écrit au crayon ;

*A Messieurs les Echevins de la Ville de Bruxelles.*

*Mes chers Collègues,*

*A moins que les circonstances ne vous imposent une autre ligne de conduite, j'estime que vous devez demeurer en fonctions.*

*Je reste de coeur avec vous.*

*ADOLPHE MAX.*

*26 septembre 1914. »*

Après l'entrevue, M. Jacqmain demanda au gouverneur d'accompagner M. Max. Le général le pria de ne pas insister et lui promit de l'autoriser à lui rendre visite à Namur, où le Bourgmestre allait être provisoirement incarcéré.

Ce ne fut que de longs mois après, quand M. Max se trouvait à Celle-Schloss, que cette autorisation fut accordée à l'honorable échevin.

### **Note.**

(1) Plusieurs publications ont reproduit la lettre suivante du général commandant en chef le 4<sup>ème</sup>

corps d'année notifiant à l'édilité bruxelloise le passage des troupes allemandes :

*« 19 août 1914.*

*AUX AUTORITES DE LA VILLE DE  
BRUXELLES.*

*Le 20 août, les troupes allemandes, en avançant vers la France, entreront dans la ville de Bruxelles. A multiples reprises, les habitants ont attaqué en des lieux ouverts nos soldats d'une façon traître et défiant le droit des gens. Je mets donc sérieusement en garde la population de Bruxelles contre un renouvellement de pareils méfaits odieux.*

*Si, en dépit de la présente admonition, dictée par le sentiment d'humanité, nos troupes rencontraient de la résistance de la part des bourgeois, ou même si l'on leur manifestait une hostilité quelconque, j'agirais sans miséricorde pour protéger la sécurité des troupes qui me sont confiées, et je mettrais la ville de Bruxelles à ras du sol. La responsabilité de cette mesure retomberait alors sur les autorités de votre ville.*



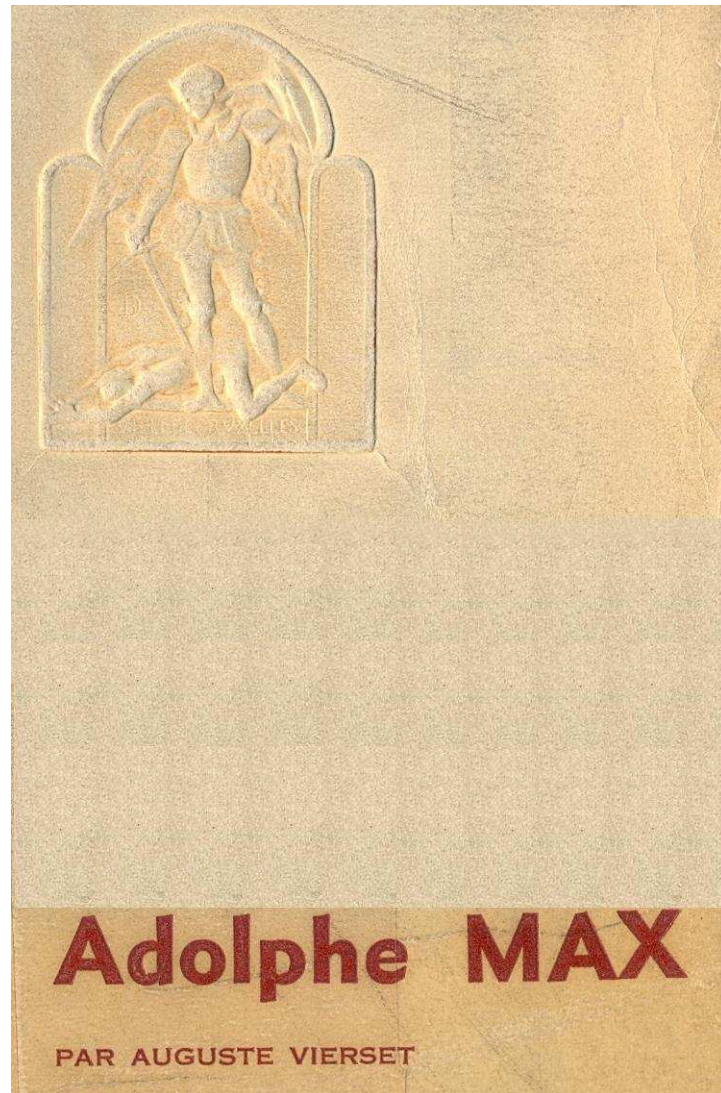
*Pour me garantir la bonne conduite de la population, le bourgmestre de Bruxelles, le Conseil communal et cent notables de votre ville devront se présenter demain, à 10 heures du matin, à l'issue orientale de Bruxelles, à un endroit que le parlementaire désignera.*

*Ces messieurs seront provisoirement retenus à la disposition de mon commandement.*

*Le général commandant en chef, (s.)  
VON BUELOW. »*

M. le Bourgmestre Max n'a jamais reçu cette lettre, qui fut peut-être adressée aux autorités militaires, et n'en a eu connaissance que longtemps après son retour d'exil. Sa démarche au-devant des envahisseurs pour tenter de préserver la capitale de l'occupation ennemie fut donc toute spontanée.

Auguste VIERSET



**Note :** Nombre de recommandations, communiquées notamment sous forme d'affiches, peuvent être consultées à l'adresse INTERNET suivante :

<http://www.14-18.bruxelles.be/index.php/fr/affiches>

C'est le fruit d'une collaboration entre les Archives de la Ville de Bruxelles et le Musée de la Ville de Bruxelles.